

CHAMPIONNATS TERRITORIAUX DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE



QUOTAS DE PARTICIPATION :

La CSR se réunit dès que les phases départementales de tous les comités bretons sont terminées.

Les qualifications sont déterminées en fonction des notes obtenues et de la capacité d'accueil du site.

Ce sont les secrétariats des comités qui communiquent les qualifications aux établissements de leur département.